

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR STAPS

Séance plénière du mardi 27 janvier 2026

Présents avec voix délibératives :

BARU Tania	KHATRI Karim	PALUMBO Eden
CLAVIER Jean-Marc	LECA Raphaël	PELLE Violaine
COMETTI Carole	LEPERS Romuald	PERREAU-NIEL Guillaume
FOURNIER Alicia	MARTIN Alain	RENIER Jean-Jacques
FROCHOT Isabelle	MEZUI George	SIRANDRÉ Cyril
GANDREY Philippe	MILLOT Mathieu	
HENRY Ninon	MOREL Franck	

Absents excusés ayant donné procuration :

BABAULT Nicolas (COMETTI C.)	PAPAXANTHIS Charalambos (GANDREY P.)
BAVEREL Elise (BARRU T.)	PAPAXANTHIS SKOURA Xanthi (BAVEREL E.)
BONIFAY Lilou (HENRY N.)	QUATREPOINT Gérard (RENIER J-J)
BOUCHET Patrick (FROCHOT I.)	RIDOLFI Thomas (PALUMBO E.)
GAVEAU Jérémie (MOREL F.)	THOMAS Elizabeth (LEPERS R.)
MILLOT Nathan (MILLOT M.)	WARTEL Julien (PELLE V.)

Absents excusés :

MICHEL Nicolas	TOMASELLI Claire
----------------	------------------

PINTO Jérémy

Invités présents :

DUTHU Lucie (SEFCA)	LHUILIER Catherine (R.A. UFR STAPS)
	WAKRIM Florence (secrétaire de direction)

Invité absent :

PECAUD Samuel (SUAPS)

Sur 35 membres du conseil avec voix délibérative : 19 présents + 12 absents excusés ayant donné procuration, soit un total de 31 votants. Le quorum est atteint.

Hervé ASSADI ouvre la séance à 17h45 et remercie les membres du conseil de leur présence.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'UFR du 25 septembre 2025

➤ **Le procès-verbal de la séance du conseil du jeudi 25 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.**

2. Points d'information du Directeur

- Hervé ASSADI informe la présence de deux nouveaux membres, Philippe GANDREY nouvellement élu dans le collège B et Jean-Marc CLAVIER directeur du CREPS BFC, membre des personnalités extérieures, à la place de Gary MAILLARD nommé directeur du CREPS de Reims.

Quatre étudiants représentant la liste « Bouge ta FAC » sont présents, les quatre autres leur ont donné procuration. Hervé ASSADI propose de faire un tour de table afin que les membres se présentent aux nouveaux étudiants élus.

Hervé ASSADI indique que la liste des étudiants « Bouge ta FAC » a été créée pour représenter la totalité des étudiants de l'UFR STAPS.

- Hervé ASSADI nous apprend que le budget de l'Etat est voté, **la réforme du recrutement des professeurs d'EPS en L3 EM est approuvée**. Les étudiants de L3 EM vont passer le CAPEPS.

Un problème subsistait, celui de la poursuite d'études sans réussite au concours. La poursuite d'études en Master M2E (Métiers de l'enseignement et de l'éducation) est un parcours professionnalisant sous un statut d'enseignant stagiaire durant deux ans à l'issue desquels le stagiaire est titularisé. Les étudiants seront rémunérés. En contre partie ils feront un certain nombre d'heures de cours et leurs stages, durant la 1^{ère} année environ 880 heures et 12 semaines de stage. La seconde année le stage dure la moitié du temps.

Le Recteur ne voulait pas financer les études des étudiants qui n'auraient pas obtenu le CAPEPS. Il y a chaque année 11 000 candidats au CAPEPS pour 467 postes. 90 % des étudiants de la L3 Education et Motricité n'auraient pas le droit de poursuivre en Master. Il n'est pas possible de proposer des entrées dans les autres masters de l'UFR STAPS (APAS, EOPS, MS).

Hervé ASSADI a alerté la gouvernance de l'UBE qui a suivi les recommandations de l'UFR. Environ 70 étudiants n'auront pas le CAPEPS mais poursuivront un master M2E (master Education) sans être stagiaires en ayant validé la L3 EM et en faisant acte de candidature via l'application Mon Master dans les délais requis.

Les étudiants non reçus au CAPEPS suivront l'ensemble des enseignements et effectueront 6 semaines de stages et 6 semaines de préparation au CAPEPS.

L'UFR STAPS ne diminuera pas sa capacité d'accueil au moins pendant deux ans. L'UFR STAPS de Dijon est la seule UFR à garder la même capacité d'accueil en Master en France.

Le master M2E est en cre en construction à ce jour.

- **Point budget 2026** : Hervé ASSADI rappelle que l'UFR STAPS tire l'essentiel de ses ressources de la formation continue et de l'apprentissage dont les recettes s'élèvent à près de 1 800 000 €. Elles font fonctionner l'UFR STAPS. La dotation de fonctionnement notifiée par la Gouvernance ne suffirait pas pour le faire. Le budget initial 2026 de l'UFR STAPS est en diminution d'environ 350 000 € par rapport à celui de l'année dernière. Cette baisse de moyens a un gros impact, qui va nécessiter un arbitrage des dépenses de la part du directeur.

Hervé rappelle que des CDD BIATSS (en scolarité, la chargée de communication, Elise, un mi-temps au service financier...) sont financés par ces ressources.

La baisse du budget 2026 est expliquée par plusieurs raisons cumulées :

- Le nombre d'apprentis est en diminution.
 - La charge d'enseignement que les composantes doivent financer pour les formations en alternance et en continue est en hausse ; il a été demandé par la gouvernance aux composantes de valoriser le coût marginal de l'heure équivalent TD d'enseignement à 60 € au lieu de 50 € en 2025.
 - Le taux de rigidité calculé dans la 1^{ère} version du BI 2026 de l'UBE était de 87% quand l'obligation est faite aux universités de ne pas dépasser le seuil de 83%. Ce taux est le rapport entre le montant de la masse salariale et l'ensemble des recettes encaissables de l'établissement. Il faut que ce coefficient soit inférieur à 0.83 ; si ce n'est pas le cas, le Recteur doit « prendre la main » sur le budget d'UBE pour notamment revoir à la baisse la masse salariale en diminuant :
 - le nombre de postes titulaires de la FP en ne remplaçant pas les départs à la retraite (postes gelés),
 - le nombre d'heures d'enseignement
 - Pour améliorer le taux de rigidité, la gouvernance d'UBE a décidé réduire de 10% les prévisions de recettes issues de la formation continue et par alternance. C'est une des raisons pour lesquelles les moyens financiers de l'UFR STAPS sont en diminution en 2026.
- Tous les deux ans, des suivis de cohortes sont réalisés par l'observatoire de la Vie Etudiante. Le taux d'insertion professionnelle des étudiants ayant validé leur Master sont ainsi porté à la connaissance des composantes. Le taux d'employabilité des diplômés de Masters de l'UFR STAPS s'élève à 89 % à 18 mois (Il y a deux ans le taux s'élevait à 93 %).
Les résultats montrent que 16% poursuivent en Doctorat, 6 % sont en recherche d'emploi, 62% sont en contrat à durée déterminé et 65 % sont des cadres A. Le salaire médian s'élève à 2 000,00€

3. Conventions

2 projets sont soumis à l'avis du Conseil :

- Une convention de partenariat « Ateliers Hors Les Murs » passée entre l'Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins et des Paysages, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, l'UFR STAPS de l'Université de Bourgogne Europe, la Commune de Saulieu : elle a pour objet de définir le projet organisé autour d'enjeux territoriaux concrets dans le but de croiser les regards d'étudiants en architecture du paysage, architecture, sport et tourisme, sur des thématiques d'aménagement durable de valorisation patrimoniale et de transition écologique.
- L'avenant n°2 à la convention de mise à disposition de locaux STAPS de l'UBE pour la gestion d'une cafétéria par le Crous pour une durée de deux ans. L'avenant 1 prolongeait la convention initiale de 2 ans. L'avenant n°2 reconduit la convention jusqu'au 31/12/2027.

➤ **La convention et l'avenant sont approuvés à l'unanimité.**

4. Tarifs, adhésions et sorties d'inventaire

TARIFS

- 1) Le tarif d'inscription des accompagnants des personnels au Gala du 03 juillet prochain est identique à celui proposé aux personnels de l'UFR STAPS : 30,00 € par personne.

	HT	TVA	TTC
Personnels de l'UFR STAPS	25,00 €	5,00 €	30,00 €
Accompagnant d'un personnel de l'UFR STAPS	25,00 €	5,00 €	30,00 €
Non personnels de l'UFR STAPS	45,00 €	9,00 €	54,00 €
Invités d'honneur	Gratuité		

- 2) Le sac à dos qui sera vendu au public à l'occasion des 60 ans de l'UFR est proposé au tarif de 50,00 € TTC (41.67 € HT)
- 3) La prestation de résidence des étudiants de la licence professionnelle Tourisme et Loisirs sportifs accueillis à Saulieu (ateliers Hors Les Murs) est fixée à 1 162,50 €.

ADHESION

Il s'agit du renouvellement d'adhésion à la Conférence des Directeurs C3D STAPS pour l'année 2025-26 pour un montant de 3 000,00 €.

SORTIES INVENTAIRE

Dix matériels immobilisés dans l'inventaire de l'université sont à mettre au rebut. Leur sortie d'inventaire est proposée au Conseil.

Désignation	Destination	date achat	Prix d'achat
Kit panneau WITTY PRO-Cellules	VOL / PERTE	12/10/2023	1 889,25 €
Ordinateur HP ELITE 8300 UC	MISE AU REBUT	07/07/2008	1 320,98 €
Ordinateur HP ELITE 8300 UC	MISE AU REBUT	19/12/2012	1 192,39 €
Ordinateur HP ELITE 8300 UC	MISE AU REBUT	05/02/2013	4 359,42 €
Ordinateur HP ELITE 8300 UC	MISE AU REBUT	29/03/2013	1 042,72 €
DEL OPTIPLEX 745	MISE AU REBUT	29/03/2007	2 218,58 €
BODYSTAT	MISE AU REBUT	23/03/2007	2 218,58 €
HP COMPAQ DC 5800	MISE AU REBUT	30/10/2008	615,94 €
Switch système acquisition 3D	MISE AU REBUT	02/05/2005	12 800,00 €
Plate-forme de stabilométrie	MISE AU REBUT	19/06/2012	4 869.62 €

5. Questions diverses

Il n'y a pas eu de questions diverses déposées.

Les membres sont invités à prendre la parole s'ils le souhaitent.

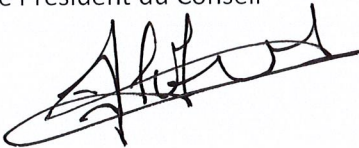
Alain MARTIN signale que les poubelles des bureaux du laboratoire CAPS/INSERM n'ont pas été vidées depuis avant Noël. Les personnels vident eux-mêmes leurs poubelles.

Catherine LHUILLIER rappelle que le ménage est effectué par la société ELIOR, adjudicataire du marché public lancé par l'université pour l'entretien des locaux. Il peut y avoir du turn over dans les personnels et la formation des nouveaux agents peut prendre du temps. Elle répond qu'elle fera remonter cette information lors de la prochaine rencontre mensuelle avec la correspondante ELIOR et l'agent en charge du suivi du marché au pôle patrimoine. Les dysfonctionnements relatés sont toujours pris en compte et Elior fait tout pour y remédier.

Hervé ASSADI remercie les membres présents de leur participation et lève la séance. Il est 18h30.

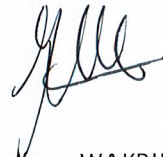
Fait à Dijon, le 11 mars 2026

Le Président du Conseil



Hervé ASSADI

La secrétaire de séance



Florence WAKRIM

